PROCES VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 06 Octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le six octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de **L'ILE D'OLONNE**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHABOT, Maire.
Date de la convocation par voie dématérialisée : 02 octobre 2026
Nombre des conseillers en exercice : 22 Présents : 17 Votants : 18

Etaient présents : Mme Jocelyne BRETHOMÉ, M. Fabrice CHABOT, M. Tony CHANONY, M. Pascal DEULCEUX, Mme Marion FRADET, Mme Maud GABORIEAU, Mme Laëtitia GOARDET, Mme Bernadette LAFARGUE, M. Julien LARDEUX, M. Philippe MACOUIN, M. Michel MANDRET, M. Mickaël MAZOUE, M. Mickaël MICHON, M. Thierry MONNEREAU, M. Christophe PEIGNEY, M. Michel PIEDAGNEL, Mme Annemieke SCHEENAERTS.

Etaient absents excusés : Mme Sophie GARNIER, Mme Harmonie GIRARD, Mme Marie-Pierre GRIT (donne pouvoir à M. Pascal DEULCEUX) Mme Lola POUPLAIN, M. Stéphane SORAIN.

Secrétaire de séance : M. Philippe MACOUIN

Ordre du jour

VIE MUNICIPALE

1. Vente d'un terrain sis 3bis, rue des églantines

2. Marché de fourniture de gaz

FINANCES

3. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental

4. Demande de subvention auprès du Conseil Régional

5. Demande de subvention auprès de la Fondation du Patrimoine

6. Avenant n°3 au marché de travaux – Habitat inclusif

7. Avenant n°1 au marché de travaux – Îlot commerces

8. Déclaration d'Intention d'Aliéner

Monsieur le Maire souhaite faire un bilan de la saison, avec un bémol qui est l'annulation de la dernière soirée de l'été. Cette annulation a été faite au dernier moment, sans prise de risque, afin d'assurer aussi la chance de pouvoir réaliser cette soirée.
Il exprime sa satisfaction auprès des prestataires qui ont eu une grande réactivité.
Cette précaution a permis d'assurer la sécurité des personnes et des biens.
La prudence et l'anticipation seront de mise pour les prochaines saisons.
Il est rappelé l'éclectisme et la gratuité des manifestations, et la qualité des manifestations organisées comme la Fête du Sel, l'expo photo, les petites fêtes etc..., qui ont un rayonnement très important même en dehors des frontières du territoire.
Cette saison permet aussi aux commerçants et à tous les acteurs économiques de connaître une visibilité.

Le volet sécuritaire est très important et onéreux : il porte ses fruits car nous relevons l'absence d'incident majeur.

Monsieur le Maire remercie les élus, les bénévoles et la population pour une synergie des forces et leur capacité à aller tous dans le même sens, celui d'une organisation collective.

Monsieur le Maire laisse la parole à Romain COLLARD, le nouveau Directeur général des Services, en fonction depuis le 14 septembre 2026. Monsieur COLLARD brièvement son parcours et sa grande satisfaction d'avoir rejoint l'équipe municipale, pour œuvrer au service des islais.

Monsieur le Maire annonce l'ordre du jour, et proclame l'ouverture de la séance.

VIE MUNICIPALE

01- *DEL2026_10_001 :* Vente d'un terrain sis 3bis, rue des églantines

Monsieur le Maire indique à l'assemblée la mise en vente d'une parcelle de 661 m², sise 3bis, rue des églantines à L'Île d'Olonne.

La commune s'est adjoint les services de l'agence immobilière MegAgence des Sables d'Olonne.

Le montant net vendeur est de 122 000 €, assortis de 8 000 € de frais d'honoraires de l'agence, à la charge des acquéreurs.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la parcelle en vente sise 3bis, rue des églantines commune de L'Île d'Olonne, d'une superficie de 661 m² et cadastrée AH 366,

Considérant le prix de vente fixé à 122 000 € net vendeur,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres votants,

DECIDE

Article 1 : d'AUTORISER la vente de la parcelle sise 3bis rue des églantines pour un montant de 122 000€ net vendeur.

Article 2 : d'AUTORISER Monsieur le Maire ou son 1er Adjoint à signer les documents afférents à cette vente.

02- *DEL2026_10_002 :* Marché de fourniture de gaz naturel

Monsieur le Maire informe le Conseil que par courrier du 10 septembre 2026, le SyDEV annonce la fin du contrat de fourniture par groupement d'achat du gaz.

Dès lors, afin d'équiper les bâtiments municipaux concernés, la commune doit se doter d'une offre de fourniture de gaz naturel.

Madame GABORIEAU arrive en séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande publique,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres votants,

DECIDE

Article 1 : d'AUTORISER le lancement de la procédure d'appels d'offres pour la fourniture et l'acheminement de gaz naturel sur les sites municipaux équipés.

Article 2 : d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents afférents à cette procédure.

FINANCES

03- *DEL2026_10_003 :* Demande de subvention auprès du Conseil Départemental

Monsieur le Maire rappelle l'avancée du projet de création d'un espace muséal à la Petite Gare de L'Île d'Olonne.

Ce projet à vocation culturelle, touristique et patrimoniale, s'inscrit dans l'ADN de la commune, et contribue au rayonnement de son histoire.

Monsieur le Maire indique que les services départementaux peuvent être sollicités pour accompagner financièrement la commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres votants,

DECIDE

Article 1 : de SOLLICITER une aide financière auprès du Département de la Vendée pour accompagner le projet de création d'espace muséal à la Petite gare de L'Île d'Olonne.

Article 2 : d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents en lien à cette demande de subvention.

04- *DEL2026_10_004 :* Demande de subvention auprès du Conseil Régional

Monsieur le Maire rappelle l'avancée du projet de création d'un espace muséal à la Petite Gare de L'Île d'Olonne.

Ce projet à vocation culturelle, touristique et patrimoniale, s'inscrit dans l'ADN de la commune, et contribue au rayonnement de son histoire.

Monsieur le Maire indique que les services régionaux peuvent être sollicités pour accompagner financièrement la commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres votants,

DECIDE

Article 1 : de SOLLICITER une aide financière auprès de la Région des Pays de la Loire pour accompagner le projet de création d'espace muséal à la Petite gare de L'Île d'Olonne.

Article 2 : d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents en lien à cette demande de subvention.

05- *DEL2026_10_005 :* Demande de subvention auprès de la Fondation du Patrimoine

Monsieur le Maire rappelle l'avancée du projet de création d'un espace muséal à la Petite Gare de L'Île d'Olonne.

Ce projet à vocation culturelle, touristique et patrimoniale, s'inscrit dans l'ADN de la commune, et contribue au rayonnement de son histoire.

Monsieur le Maire indique que la Fondation du Patrimoine au travers ses programmes peut être sollicitée pour accompagner financièrement la commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres votants,

DECIDE

Article 1 : de SOLLICITER une aide financière auprès de la Fondation du Patrimoine pour accompagner le projet de création d'espace muséal à la Petite gare de L'Île d'Olonne.

Article 2 : d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents en lien à cette demande de subvention.

06- *DEL2026_10_006 :* Avenant n°3 au marché de travaux – Habitat inclusif

Monsieur le Maire indique que l'entreprise LOUÉ (attributaire du Lot 8 Peinture) a présenté à la maîtrise d 'œuvre un devis en plus-value, relatif à la peinture des coffrets ENEDIS.
Ce devis indique un montant de + 1 773,80 € HT.

Montant initial : 23 878 € HT
Avenant 1 : - 1 256,09 € HT
Avenant 2 : + 973,08 € HT

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres votants,

DECIDE

Article 1 : de valider les dispositions de l'avenant n°3 au Lot n°8 Peinture, pour un montant total du marché de 25 277,79 € HT soit 30 333,35 € TTC.

Article 2 : d'autoriser le Maire à signer l'avenant n°1 dudit contrat et toutes les pièces s'y rapportant.

07- *DEL2026_10_007 :* Avenant n°1 au marché de travaux – Lots commerciaux

Monsieur le Maire indique que l'entreprise COUTAND (attributaire du Lot 5 Couvertures) a présenté à la maîtrise d 'œuvre un devis en plus-value, relatif au Sun Tunnel du local paramédical.
Ce devis indique un montant de plus-value de 2 958,96 € HT.

Montant initial : 81 983,09 € HT

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres votants,

DECIDE

Article 1 : de valider les dispositions de l'avenant n°1 au Lot n°8 Couverture, pour un montant total du marché de 84 942,05 € HT soit 101 930,46 € TTC.

Article 2 : d'autoriser le Maire à signer l'avenant n°1 dudit contrat et toutes les pièces s'y rapportant.

D.I.A.

	Date de dépôt	Date d'instruction	Décision	Demandeur	Adresse du terrain	N° DE PARCELLE	PRIX
IA 085 112 26 Y0031	17/08/2026	31/08/2026	Renonciation	SARL CBMK NOTAIRES ASSOCIES	Impasse des Martinets	AN 287	340 000 €
IA 085 112 26 Y0030	12/08/2026	31/08/2026	Renonciation	CHABOT Fabrice	Rue des Fossardières 85340	AL 441	480 000 €
IA 085 112 26 Y0029	05/08/2026	31/08/2026	Renonciation	SCP MOUSSET - DESMIERS de LIGOUYER	Chemin de Ceinture 85340	AA 199	320 000 €

QUESTIONS DIVERSES

M. PEIGNEY : *Le service enfance jeunesse a été marqué par une rentrée ponctuée d'absences et des remplacements temporaires pour le personnel. L'anticipation notamment de la Direction a permis de pallier ces absences rapidement. Le Centre de loisirs participera au Téléthon 2026 par une activité de vente de pizzas. Une action de communication est prévue afin d'appuyer cette action. La vente se déroulera le jeudi 22 octobre entre 16h30 et 18h30 au centre et les commandes se feront jusqu'au lundi 19 octobre*

Sont prévus des travaux d'aménagement du bureau de direction ainsi que des travaux de prolongement du préau existant.

J'ai rencontré, à la demande de M. COLLARD, le Conseiller aux Décideurs Locaux Monsieur DE MONTE, de la DGFIP. Le bilan comptable, financier et budgétaire est positif. Les opérations futures vont participer au désendettement de la commune, et renforcer encore plus la bonne santé financière de la collectivité. Une présentation projetée sera prochainement transmise à l'ensemble du Conseil.

Mme SCHEEANERTS : *Il y a eu une très grosse activité de festivités durant la période estivale, comme énoncé en propos d'entrée de ce Conseil. Les journées du patrimoine ont connu un franc succès, sous un beau temps. Le téléthon se prépare aussi avec l'appui de la troupe de théâtre. Enfin, un point a été fait avec la Directrice de l'école Les Salines et Monsieur COLLARD sur l'état des lieux bâtimentaire.*

Mme FRADET : *La manifestation « Octobre rose » se prépare, avec une garantie d'un succès au vu de la demande de participation. Le cours de yoga par exemple compte à l'heure du Conseil 60 inscrits. Le Goûter des aînés est fixé le 14 novembre prochain, il est fait appel à des volontaires bénévoles pour participer à ce moment très attendu et convivial.*

M. MACOUIN : *Les différentes AG des associations ont permis de confirmer la très bonne dynamique des associations. Des dysfonctionnements ont été relevés au niveau de l'utilisation des espaces mis à disposition aux associations. La Direction et moi-même avons sollicité les entreprises afin de pallier ces problématiques.*

La manifestation des Belles anglaises est une belle réussite, avec un nombre important de participants et de spectateurs.

M. MICHON : *J'ai été sollicité sur des situations notamment de sécurité, qui demandaient la présence rapide d'un élu disponible. Monsieur le Maire le remercie pour cela.*

Mme GABORIEAU : *L'activité de yoga proposée samedi dans le cadre d'octobre rose permet déjà de rassembler un nombre croissant de personne hâte d'être à Samedi pour le cours de yoga solidaire. Beaucoup de participation.*

Mme BRETHOMÉ : *Certaines maisons ne sont pas entretenues, il serait pertinent de faire un recensement afin d'établir un plan d'actions.*

M. LARDEUX : *La saison de sel a été bonne, avec une récolte avoisinant les 300 tonnes sur l'ensemble des 3 exploitations.*

M. CHANONY : équipe municipale très engagée cet été / recrutement en cours aux ST / départ de Pascal MANDRET au 30 septembre / recrutement de Ambre BOISSEAU au Centre de loisirs / réunion interservices

M. MAZOUE : bonne saison / bonne santé générale des commerçants avec une satisfaction globale

M. MONNEREAU: *Un état d'avancement des différents travaux est fait : l'habitat inclusif fonctionne maintenant normalement, et les cellules commerciales sont en cours d'achèvement. Une attention particulière est donnée aux réseaux.*

Des dégradations sont à relever sur certains chemins. Le cimetière mérite des travaux particuliers d'embellissement.

Mme GOARDET : *Le feu récompense Rue des aubépines n'est pas tout le temps respecté.*

Monsieur le Maire indique que le weekend des vœux est fixé aux 29 et 30 janvier.

La séance est levée à 22h.

